



Test filiation frère et soeur

Par **ADN26**, le **05/01/2012** à **07:58**

Bonjour,
Je viens de retrouver mon frère après 22 ans de séparation forcée.
Nous avons le même père mais moi je ne suis pas reconnue , lui si.
Notre père est décédé.
Je vais avoir bientôt 28 ans.
La famille du côté de mon père est d'accord pour faire d'éventuels tests sanguin pour confirmer.
Nous avons besoin de savoir, je veux connaître mon identité.
Merci de m'aider. Que dois-je faire ?
Bien à vous .

Par **amajuris**, le **05/01/2012** à **11:28**

bjr,
seule une analyse biologique ordonnée par un juge possède une valeur juridique nécessaire pour établir une filiation.
vous trouverez des renseignements sur ce site:
<http://vosdroits.service-public.fr/F15417.xhtml>
cdt